

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 4 MARS 2026
ORDRE DU JOUR

Dans la perspective de la fin de la mandature, je vous demanderais de bien vouloir préparer l'ensemble des éléments à restituer à la commune : clés des boites aux lettres, clés de l'hôtel de ville par exemple. Mme RIMET se tient à votre disposition à cet effet.

BUDGET / FINANCES

Question n°1 – Compte administratif du budget principal 2025/Approbation.
Rapporteur : Mme Brigitte MACHARD

Le conseil municipal est appelé à approuver le compte administratif du budget principal qui clôture l'exercice budgétaire 2025, et dont le résultat se présente comme suit :

- Excédent de clôture en fonctionnement : 3 191 818,84 €
- Excédent de clôture en investissement : 2 225 930,77 €
- Résultat de clôture : 5 417 749,61 €

Le compte administratif 2025 vous est transmis par SWISS TRANSFER INFOMANIAK et téléversé sur l'espace élus

Question n°2 – Approbation du budget primitif communal 2026.
Rapporteur : M. Louis DRIEY

Le Conseil municipal est appelé à approuver le budget primitif communal 2026, joint en annexe, conforme aux choix de la Commission des finances du 17 février et au rapport d'orientations budgétaires validé en séance du conseil municipal du 18 février, équilibré en recettes et en dépenses dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement, après reprise des résultats, qui se présente ainsi :

Section de fonctionnement : 5 836 670 €

Section d'investissement : 4 862 700 €

Le synoptique du budget vous est joint en annexe.

Le Budget primitif 2026 vous est transmis par SWISS TRANSFER INFOMANIAK et téléversé sur l'espace élus